

Communiqués



Direction d'école
Nouvelles formations
« Open badges » COVID

Direction d'école : Les masques tombent !



La proposition de loi créant la fonction de directrice ou de directeur d'école, initiée par la députée Rilhac auteure l'an dernier de l'amendement ayant tenté d'instaurer les EPSF dans la loi Blanquer, a été adoptée le 24 juin par l'Assemblée nationale.

*Oui, les directeurs deviendraient bien des contremaîtres soumis à toutes les pressions !
Non, les directeurs ne verraient pas leur quotité de décharge augmenter !*

Plus que jamais, abandon de la proposition de loi Rilhac !

[Lire la suite...](#)

Nouvelles formations des enseignants : L'accompagnement selon PPCR !



Le ministère entend modifier en profondeur le système de formation des enseignants. Il est certain que la formation des enseignants est actuellement réduite à peau de chagrin mais s'agirait-il pour le ministre de rétablir enfin une véritable formation continue avec des stages sur temps de classe ? Loin de là...

*Un dispositif visant à former les enseignants durant les vacances
Une remise en cause de la liberté pédagogique au travers d'un flicage permanent
Des méthodes issues du privé et un accroissement de la charge de travail pour les personnels
Une réforme imposée par PPCR et inscrite dans les futures lignes directrices de gestion « Promotions »*

[Lire la suite...](#)

« Open badges » COVID : Non, ce n'est pas une blague !

DES OPEN BADGES POUR L'AGILITÉ PÉDAGOGIQUE / COVID-19



Le Ministre Blanquer vient de franchir un cran supplémentaire dans le mépris des personnels et l'indécence. Et c'est surtout un nouveau moyen de management des personnels, dans la droite ligne de l'évaluation PPCR et de la loi de « transformation de la fonction publique » qui vident les CAPD de leurs prérogatives et suppriment les droits des personnels !

Au lieu d'accorder des moyens supplémentaires pour faire face aux difficultés de la rentrée, le ministre répond en poursuivant les suppressions de postes, au moment où les personnels réclament des augmentations de salaire, la réponse des rectorats de Poitiers et Montpellier, pour ne citer qu'eux, c'est de décerner des « badges » pour attester des compétences des enseignants pour « l'École de demain » telle que la conçoit le ministre Blanquer.

Le ministre de l'éducation nationale aurait-il oublié que les infirmières ont jeté les médailles que son homologue de la santé leur avait décernées ?

Le SNUDI FO demande le retrait de ces « open badges » qui constituent une insulte supplémentaire contre les personnels, contraints de se débrouiller seuls pendant le confinement, à mettre à disposition de l'Institution leur propre matériel et leur propre forfait téléphonique, internet, pour maintenir le lien avec leurs élèves et pouvoir les faire travailler.

Les personnels ne veulent ni médaille ni badge, ils veulent des augmentations de salaires !

[Lire la suite...](#)

Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du syndicat et la garantie de notre indépendance syndicale !

En vous syndiquant, nous serons plus forts pour vous !



**Bulletin d'adhésion 2020 (demi-année)
à télécharger >>[ICI](#)<<**

L'adhésion au SNUDI FO 13 se fait par Année civile (janvier à décembre).

En tant que nouvel adhérent, vous ne payez que les mois restants 2020 (juillet à décembre).

En janvier 2021, vous recevrez un reçu fiscal pour déduire 66% de la somme engagée et vous serez sollicités pour renouveler votre adhésion annuelle.

SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

